



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 07/08/2017	Dossier complet le : 	N° d'enregistrement : 2017-ARA-DP-00687

1. Intitulé du projet
Curage et restauration morpho-écologique de la Reyssouze dans le Parc des Baudières

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input type="text" value="Syndicat du bassin versant de la Reyssouze"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input type="text" value="Jean-Louis FAVIER"/>
RCS / SIRET <input type="text" value="25010069000016"/> Forme juridique <input type="text" value="Etablissement public communal"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
25. Extraction de minéraux par dragage fluvial	Curage d'un volume de sédiment de 4 400 m ³ au total
b) Entretien d'un cours d'eau ou de canaux	Le projet se place dans les rubriques IOTA suivantes :
- Supérieur à 2 000 m ³	-3.1.2.0 : Modification du profil en long sur plus de 100 m -3.2.1.0 : Curage d'un volume > 2000 m ³ / an
	Le projet est donc soumis à un dossier de demande d'autorisation Loi sur l'Eau

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux de restauration morpho-écologique de la Reyssouze dans le Parc des Baudières comprennent :

- Travaux de curage et de gestion in situ de 4400m³ de sédiments
- Création d'une rétention d'eau pluviale de 1370 m³
- Restauration éco-morphologique du milieu aquatique
- Garantir l'absence d'incidence significative du projet sur la sensibilité aux crues
- Valorisation paysagère aux alentours des zones de travaux

4.2 Objectifs du projet

L'objectif global du projet vise à la restauration morphologique, écologique et hydraulique de la Reyssouze dans le parc des Baudières.

Cet objectif se décline de manière suivante :

- Stopper la dynamique d'envasement actuelle
- Améliorer la qualité de l'eau
- Restaurer les habitats aquatiques en lien avec la diversification des écoulements
- Réduire les débordements courants de la Reyssouze vers les zones résidentielles

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux prévus pour septembre 2018 sur une période de 8 à 10 mois

-Travaux de curage et de gestion in situ de 4400m³ de sédiments :

Extraction de 2650 m³ du bras Nord, 1600 m³ du bras Sud, 150 m³ du bras de décharge

Sédiments limoneux Non inertes Non dangereux (dépassements seuils Inertes en COT et HCT)

Gestion in situ dans le bras sud par stabilisation et mise en œuvre de phyto-extraction avec valorisation paysagère

-Création d'une rétention d'eau pluviale de 1370 m³ :

Bassin évasé de 4m de fond, 6.8m en sommet de lame et marnage de 0.9m (pas de stagnation). Stockage pluie trentennale.

Valorisation paysagère et possibilité de mise en œuvre de phytoremédiation des eaux pluviales

-Restauration éco-morphologique du milieu aquatique :

Etablissement d'une pente descendante continue entre l'amont et l'aval du bras Nord de la Reyssouze

Réduire le profil en travers pour augmenter la lame d'eau en étiage en conservant la largeur en crue en mettant en œuvre des banquettes à hélrophytes ("lits emboîtés")

-Garantir l'absence d'incidence significative du projet sur la sensibilité aux crues :

Réhaussement du passage piéton à proximité du bras Nord, extension des riberons et création du bassin de rétention

-Valorisation paysagère aux alentours des zones de travaux :

Mise en œuvre de phytoremédiation, d'aménagement paysagers après travaux, banquettes à hélrophytes

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Écoulement de l'eau dans le bras Nord après fermeture du bras Sud :

-Réduction sédimentation

-Amélioration des niveaux d'eau en période d'étiage

Présence d'un bassin de rétention des eaux pluviales en cas de plus jusqu'à trentennale

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation environnementale au titre de la Loi sur l'Eau

La DREAL AURA doit se positionner sur la procédure administrative du dossier au regard de la présence d'une zone de transit temporaire de sédiments entre la phase de dragage et la phase de gestion in situ.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume de sédiments dragués	4400 m ³
Longueur de cours d'eau Nord réhabilité	550 m
Capacité du bassin de rétention	1370 m ³
Surface globale des travaux (cours d'eau et abords inclus)	3.5 ha
Longueur du bras d'eau Sud fermé	230 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parc des Baudières
Boulevard Saint Nicolas
Commune de Bourg en Bresse

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 12 ' 03 " 05 Lat. 0 5 ° 14 ' 07 " 05

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, Celui du département de l'Ain : Infrastructure routières départementales. Le projet n'est pas concerné par le Plan de Prévention du Bruit
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN "Inondation de la Reyssouze par une crue à débordement lent" approuvé le 27 avril 2016 Non situé dans un TRI APPROUVE
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'un site classé (Eglise de Brou) à proximité (230 m) Ce site n'est pas concerné par le projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des sédiments est faite in situ
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la réhausse du cheminement piéton à proximité pour garantir une incidence non significative du projet sur la sensibilité aux crues de la zone.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbation temporaire de la faune benthique au droit des zones de dragage Destruction de la faune benthique au droit des zones de gestion des sédiments Perturbation temporaire de la faune et de la flore lors des travaux (engins de chantier) Pas de rupture des continuités écologiques Habitats, faune et flore à priori peu sensibles au regard du contexte urbain fortement anthropisé de la zone d'étude
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gestion des sédiments dans une partie du bras Sud aujourd'hui source de nuisance olfactive pour les riverains (stagnation de l'eau et décomposition matières organiques)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de 7 installations industrielles non SEVESO à moins de 500m avec notamment : -Carrefour SNC Carcoop (260 m) -Station service Carrefour (340 m)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléas gonflement des argiles caractérisé comme "Faible"
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sédiments sont Non Inertes et Non dangereux (COT et HCT). Ils seront stabilisés, confinés et traités par phytoremédiation. Lors des travaux les eaux seront gérés de manières à garantir une pollution accidentelle (bassin de rétention, matériel de lutte contre les pollutions accidentelles).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amener et replis des engins de chantier Gestion des sédiments in situ représente une mesure forte de limitation des incidences sur le trafic routier (plus de 220 rotations de camions nécessaires en cas d'évacuation de ces matériaux sont ainsi évitées)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nuisances temporaires et localisées dans le parc lors des travaux Nuisances sonores du trafic routier de Bourg en Bresse

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lumières des engins de chantier. Incidence négligeable au regard du contexte urbain des travaux et du travail journalier.</p> <p>Émissions lumineuses de Bourg en Brese</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les sédiments extraits des cours d'eau deviennent des déchets Non Inertes Non dangereux.</p> <p>Ils seront valorisés sur place en tant que matériaux de remblais dans le cadre du projet de restauration morpho-écologique de la Reyssouze.</p> <p>Globalement, le projet ne sera pas source de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet représente en lui même une mesure de réduction des incidences actuelles du fonctionnement de la Reyssouze :

- lutte contre les inondations (rétention d'une crue trentennale) avec la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales
- amélioration de la qualité du milieu aquatique par la réhabilitation morpho-écologique de la Reyssouze
- amélioration du fonctionnement hydraulique et hydro-sédimentaire de la Reyssouze
- valorisation paysagère
- réduction des nuisances visuelles, olfactives et amélioration de la qualité de l'eau par l'extraction de sédiments non inertes non dangereux de l'eau et leur gestion dans le bras sud source de nuisance

Les mesures prises pour réduire les potentiels effets négatifs du projet sont les suivantes :

- Utilisation d'engins aux normes et fonctionnement avec de l'huile biodégradable
- Matériel de lutte contre les pollutions accidentelles
- Barrages anti-hydrocarbures en aval du parc
- Maitrise des eaux avant rejet vers le milieu naturel (eaux pluviales, eaux de décantation...) avec analyses préalables si nécessaire
- Réhausse du chemin piéton à proximité

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

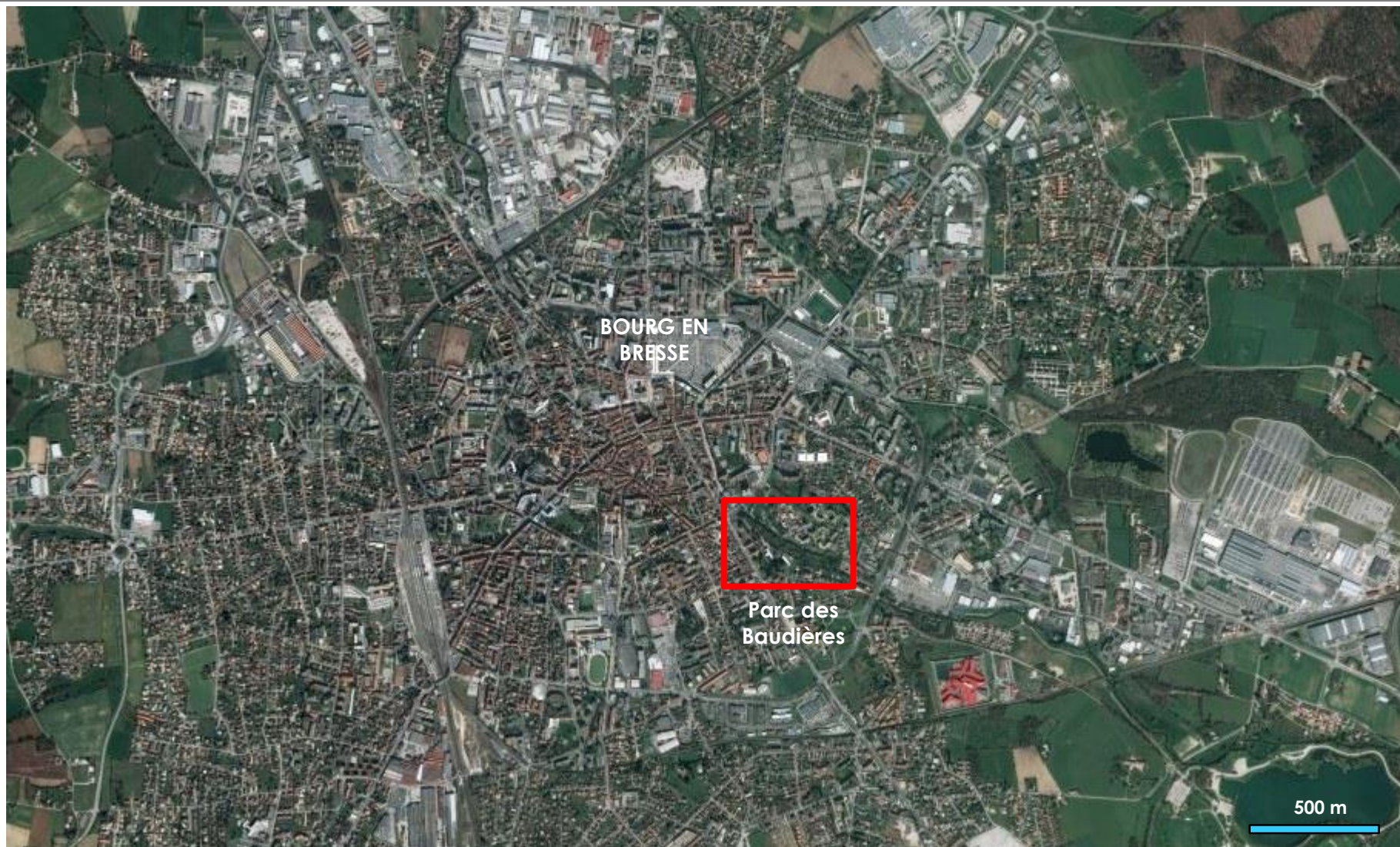
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature



PLAN DE SITUATION AU 1 / 25 000

DEMANDEUR

AMO



ANNEXE 2

CURAGE ET RESTAURATION MORPHO-ECOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE DANS LE
PARC DES BAUDIÈRES





Bras Nord Ouest



Bras Nord Est (bassin)



Bras Sud



Bras Sud Est



Bras Sud

PHOTOGRAPHIES

DEMANDEUR

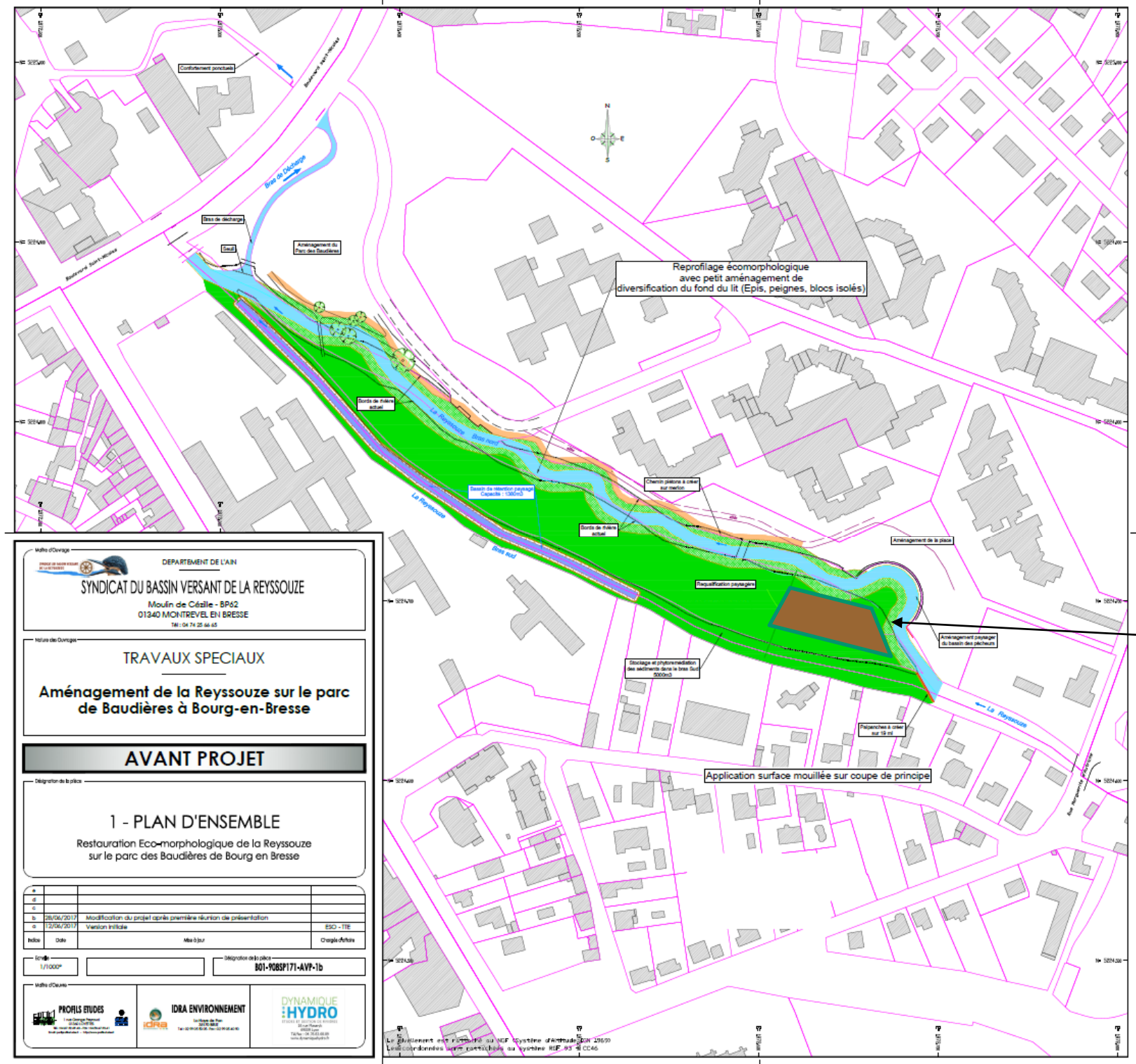
AMO



ANNEXE 3

CURAGE ET RESTAURATION MORPHO-ECOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE DANS LE PARC DES BAUDIÈRES





Zone de transit des sédiments égouttés avant reprise et valorisation dans le bras sud
 Zone constituée par décapage TV, merlons, légèrement réhaussée pour être en dehors zone inondable
 Bassin de collecte des eaux de ruissellement pour décantation avant transfert Reyssouze

MAIRIE DE BOURG EN BRESSE
 DEPARTEMENT DE L'AIN
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA REYSSOUZE
 Moulin de Cézille - BP62
 01240 MONTREVEL EN BRESSE
 Tél : 04 78 25 44 43

Noms de Durgée
TRAVAUX SPECIAUX
Aménagement de la Reyssouze sur le parc de Baudières à Bourg-en-Bresse

AVANT PROJET

Délégation de la pose
1 - PLAN D'ENSEMBLE
 Restauration Eco-morphologique de la Reyssouze sur le parc des Baudières de Bourg en Bresse

N°	Date	Description	États	Chargé d'Action
1	28/04/2017	Modification du projet après première réunion de présentation	ESD - TE	
2	13/06/2017	Version initiale	ESD - TE	

Échelle : 1/1000
 Délégation de la pose : 801-908P171-AV1-1b

Maîtrise d'œuvre : **PROFILS ETUDES**, **IDRA ENVIRONNEMENT**, **DYNAMIQUE HYDRO**

Le planimètre est lié au système d'information géographique SIG 2009. Les coordonnées sont géocodées au système NTF 93 - CC66.

PLAN DE PROJET

DEMANDEUR

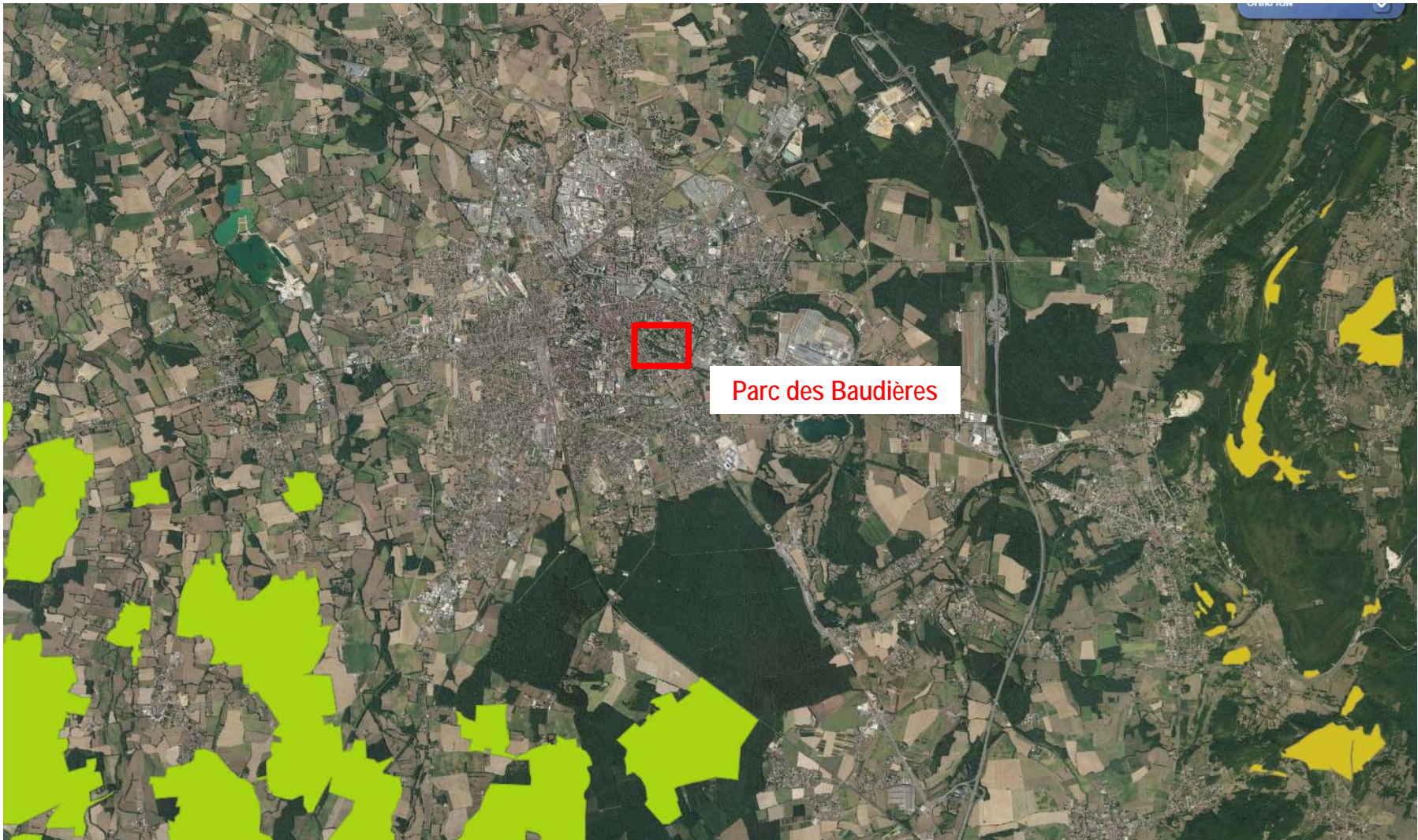
AMO



ANNEXE 4 ET 5

CURAGE ET RESTAURATION MORPHO-ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE DANS LE PARC DES BAUDIÈRES





NATURA 2000

DEMANDEUR

AMO



ANNEXE 6

CURAGE ET RESTAURATION MORPHO-ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE DANS LE PARC DES BAUDIÈRES